

HPV 25
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 40 Lotissement Le Bois des Ages
25220 NOVILLARS
983 651 985 RCS BESANCON

Le soussigné, **Patrick VERGUET**, demeurant 40 Lotissement Le Bois des Ages - 25220 NOVILLARS,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société à responsabilité limitée HPV 25,

Après avoir exposé ce qui suit :

La société HPV 25 envisage de procéder à une augmentation de son capital social par voie d'apport de 160 000 actions de la Société A3C SPORT, cet apport serait effectué par Monsieur Patrick VERGUET, associé unique de la Société,

Désigne, en vue de réaliser ledit apport en nature à la Société susvisée, la Société ALLIANCE AUDIT, commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 821-13 du Code de commerce, domiciliée 39 Route de Chalon - 71330 SAINT GERMAIN DU BOIS, comme commissaire aux apports,

A l'effet d'établir, conformément à l'article L. 223-33, alinéa 1er du Code de commerce et sous sa responsabilité, un rapport sur la valeur dudit apport en nature qui sera déposé au Greffe du Tribunal de commerce dans les délais prévus par les textes réglementaires et annexé à l'acte constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

La Société ALLIANCE AUDIT pourra obtenir auprès de Monsieur Patrick VERGUET, Gérant de la Société, tous les renseignements et documents concernant ces apports et nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Fait à NOVILLARS,

Le 28 octobre 2024.

Patrick VERGUET

